

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1405**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Styliste designer textile

Nouvel intitulé : Styliste option design textile, option modélisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut de Développement des Arts Appliqués

Directeur, Directeur IDAA

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

240v Spécialités pluritechnologiques matériaux souples (production à caractère artistique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Styliste choisit les thèmes, les matières et les formes qu'il dessine en fonction des tendances de la mode et aussi de la marque ou du secteur pour lequel il travaille. Il supervise toutes les étapes de la fabrication du vêtement. Il peut participer à la communication de l'image de marque d'une collection.

Le Designer Textile choisit et crée des motifs sur un thème, pour l'ameublement comme pour l'habillement. Il maîtrise parfaitement les couleurs, les matières ainsi que le processus de l'impression textile et de la fabrication des tissus.

Le champ d'intervention du Styliste-Designer Textile, comporte quatre activités principales :

- Enquête et définition du positionnement d'une collection pour le secteur de la Mode (femme, homme, enfant, accessoires).
- Réalisation d'une collection de produits de Mode et actualisation des modèles en fonction des flux de vente et des tendances
- Communication sur l'image de marque d'une collection et déclinaison d'une action de communication sur différents supports.
- Réalisation d'une collection d'imprimés et de coordonnées textiles pour des produits de Mode ou de Textile de Maison.

Les compétences attendues et attestées sont les suivantes :

METHODOLOGIE:

- connaissance et compréhension d'un marché et des tendances liées au secteur de la mode et de la décoration
- capacité à cibler une clientèle
- capacité à rechercher et à analyser les composantes de l'identité visuelle d'une marque
- capacité à décliner une collection de motifs textiles

TECHNIQUE :

- maîtrise des techniques de dessin et de représentation (dessin, infographie, photographie)
- capacité à planifier les achats de tissus, à définir le coût de fabrication d'un prototype et à suivre la fabrication d'un produit de Mode
- connaissance et maîtrise des techniques de travail sur différents supports textiles
- capacité à sélectionner des matières premières textile
- maîtrise des techniques de lecture et d'interprétation des informations couleur et matière des salons professionnels

CREATION :

- capacité à créer des modèles et accessoires après avoir défini les lignes, volumes, couleurs et matières
- capacité à élaborer des gammes de coloris et créer des nuanciers en fonction d'un produit capacité à choisir une gamme d'imprimés et de coordonnées textiles en fonction d'un secteur identifié
- capacité à définir un thème générique et son contenu avec la déclinaison des produits pour la mode et la maison

COMMUNICATION :

- connaissance des étapes du processus de communication d'une collection et des partenaires professionnels associés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries du textile, de l'habillement, de l'ameublement, décoration, bureaux de style, maisons de couture, créateurs, presse spécialisée.

Styliste, Modéliste, Designer Textile, Chef de produit, Responsable création, Responsable de collection, Responsable de studio, Responsable des achats.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 4 composantes :

1. Composante exercices pratiques de Stylisme, dossiers de Design textile (Travail continu)

STYLISME :

- Conception et réalisation de projets de collections personnelles permettant d'évaluer la compréhension et l'application des processus créatifs d'un styliste : conception des plans de collection, déclinaison sur des produits diversifiés.
- Création de cahiers de tendances attestant de la capacité à analyser, anticiper et à définir des tendances.
- Réalisation de silhouettes, dessins techniques et confirmant la maîtrise des techniques de représentation d'un vêtement.

DESIGN TEXTILE :

Présentation d'une collection personnelle :

- Présentation d'une collection personnelle mixant Style et textile allant du cahier d'idées avec dossier, à la réalisation en sérigraphie. Permet d'apprécier la maîtrise des procédés d'impression, la capacité à élaborer des familles d'impression textile, et à concevoir une collection textile dédiée à des produits de prêt à porter-créateur.

Réalisation de collections de motifs textile pour la mode et l'ameublement :

- Création de classeurs d'échantillons textiles contenant des chaînes et trames, des mailles et tissus, des matières technologiques, permettent d'évaluer la capacité à identifier les spécificités des matières et de les hiérarchiser en fonction des besoins d'une collection.
- Compréhension des spécifications techniques des différents supports textiles.

2. Composante présentation « d'une création de collection » de Prêt à porter-grande diffusion.

Présentation d'un projet commercialisable de collection de vêtements, accessoires et textiles en grande série (dossier et un prototype). Le dossier inclut l'étude de marque, le thème, le plan de collection, des dessins techniques (silhouettes), des visuels de mise en situation, un calcul du coût de fabrication du prototype.

3. Composante présentation d'une collection personnelle de vêtements, accessoires Prêt à porter-Créateur de la conception à la présentation lors d'un défilé (« Diplôme de fin d'études »).

Présentation et argumentation de la création et la réalisation d'une collection personnelle de vêtements accompagnée d'accessoires : Thème, carnets de recherche, dossier de présentation visuelle, échantillons de matières et de tissus, plusieurs prototypes.

4 . Composante professionnelle : réalisation d'un stage obligatoire.

Stage de 1 à 6 mois au sein d'une structure professionnelle du secteur de la Mode et rendu d'un rapport de stage soumis à un cahier des charges.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury de présentation 'de la création d'une collection de Prêt à porter-grande diffusion' se compose de 75% de professionnels extérieurs spécialisés dans les métiers de la Mode et de 25% d'intervenants au sein de l'établissement. Le jury de présentation du 'diplôme de fin d'études' se compose de 60% de professionnels extérieurs spécialisés dans les métiers de la Mode et de 40% d'intervenants au sein de l'établissement.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 5 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 24 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Styliste, option modéliste, design-textile'.

Arrêté du 5 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Styliste designer textile'.

Arrêté du 1er août 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet au 13 janvier 2000 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

55/60 bénéficiaires du titre en moyenne par an. 90% d'entre eux intègrent le milieu professionnel en tant que salariés ou travailleurs indépendants.

10% poursuivent des études en France ou à l'étranger.

Autres sources d'information :

<http://www.fashionmag.fr>

<http://www.lisaa.com>

<http://www.pretaporter.com>

<http://www.c-tendance.com>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS APPLIQUES (LISAA) 13, rue Vauquelin
75005 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Ancien libellé de la certification : 'Styliste, option modéliste, design-textile'. (Arrêté du 24 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994) .

Certification suivante : Styliste option design textile, option modélisme